



## « L'école n'est pas seule responsable de la panne de l'ascenseur social »

« Avant les inégalités sociales de réussite scolaire, c'est le ralentissement économique qui limite les opportunités d'ascension sociale », rappelle le chercheur en sciences de l'éducation Vincent Troger, suite aux récents résultats du rapport PISA. Tribune. La récente publication du rapport PISA a rappelé que l'école française peine à réduire l'influence des inégalités sociales sur les résultats de ses élèves. Or, dans notre débat national sur l'école revient souvent l'idée que les inégalités sociales de réussite scolaire sont responsables du ralentissement de la mobilité sociale ascendante dans la société.

De nombreuses études ont pourtant montré que, si le système scolaire a une part de responsabilité dans ce processus, d'autres causes déterminantes y participent aussi. C'était notamment le cas d'un précédent rapport de l'OCDE publié en mai 2019, passé relativement inaperçu, et intitulé « L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale ».

Dans ce rapport, le déficit de mobilité sociale est mesuré en « nombre de générations qu'il faudrait aux descendants d'une famille située dans les 10 % les plus pauvres pour atteindre le revenu moyen dans la société ». Les auteurs y font le constat d'un ralentissement depuis 1975 des chances de promotion sociale pour les enfants des familles pauvres dans toute l'Europe. Ils proposent une comparaison internationale peu favorable à la France : alors que l'ascension vers le revenu moyen d'une famille pauvre danoise peut être accomplie en deux générations, il en faut six en France et en Allemagne.

Evolution de la « structure sociale »

Des études antérieures, notamment celles de Louis Chauvel en 2006 et de Camille Peugny et Cécile Van de Velde en 2007, constataient déjà « la panne prolongée de l'ascenseur social » pour reprendre un titre de M. Chauvel. Ils dataient ce ralentissement de la fin des années 1970. Or, ces auteurs attribuaient d'abord ce déclin de la mobilité sociale à l'évolution de l'économie et des structures de la population active. M. Peugny écrivait par exemple que c'est « en grande partie (...) une évolution moins favorable de la structure sociale » qui explique « la dégradation des perspectives de mobilité intergénérationnelle » : alors que la proportion des cadres et des professions intermédiaires avait augmenté de 6 points de pourcentage entre 1961 et 1977, cette augmentation a diminué de moitié entre 1983 et 1997.

Autrement dit, les « trente glorieuses » et leur croissance économique exceptionnelle avaient non seulement considérablement amélioré le niveau de vie, mais aussi significativement augmenté la proportion d'emplois qualifiés dans la population active, ouvrant ainsi largement des opportunités d'ascension sociale. Pour les générations suivantes, le ralentissement de la croissance économique et, avec lui, celui de la hausse du nombre de cadres ont réduit les chances de mobilité sociale ascendante.

Il est donc inexact d'imputer directement aux inégalités sociales de réussite scolaire la « panne de l'ascenseur social ». La relation entre l'école et la promotion sociale est plus complexe. Ce sont d'abord les modifications de la structure de la population active qui accroissent ou diminuent les chances des individus de bénéficier d'une ascension sociale. Ce n'est que par rapport à cette

évolution de la population active que l'école joue un rôle. Elle peut notamment accompagner cette évolution en formant plus ou moins rapidement les diplômés correspondant aux nouveaux besoins de qualifications élevées du marché du travail.

C'est le pari qu'avaient pris, en 1959, le général de Gaulle et son entourage dès leur arrivée au pouvoir, en mettant rapidement en œuvre une politique de démocratisation de l'enseignement secondaire dont l'objectif était explicitement de servir le progrès économique.

Ecole et promotion sociale : une relation complexe

Or, ce pari d'affecter au système scolaire la responsabilité de servir le plus directement possible les besoins du marché de l'emploi était risqué. Comme l'a montré Tristan Poullaouec dans son livre *Le Diplôme, arme des faibles* (La Dispute, 2010), avec la massification de l'enseignement secondaire, la réussite scolaire est progressivement devenue pour les familles modestes françaises le seul passeport pour une chance d'ascension sociale. Mais, inéluctablement, les familles plus favorisées ont aussi investi de plus en plus dans la réussite scolaire de leurs enfants pour assurer leur maintien dans un statut social privilégié, accaparant notamment les filières les plus prestigieuses.

Dans le même temps, l'augmentation de la proportion des emplois de qualification supérieure est restée lente, tandis que le chômage et la précarisation des emplois les plus modestes ont aggravé les inégalités sociales. L'école est donc devenue le lieu d'une compétition sévère entre les enfants de tous les milieux sociaux pour l'accès au meilleur statut socioprofessionnel possible. Les conditions étaient, dès lors, réunies pour que les inégalités de réussite scolaire soient perçues comme les principales responsables de la diminution des chances d'ascension sociale des plus pauvres, de même d'ailleurs que du risque de déclassement des enfants des familles plus favorisées.

Il ne s'agit pas de minimiser ici la gravité des inégalités sociales à l'école, qui est plus marquée en France que dans d'autres pays, et qui pénalise l'insertion sociale et professionnelle des enfants des familles pauvres. Le rapport de l'OCDE souligne, d'ailleurs, la nécessité de réduire l'échec scolaire pour améliorer les chances des enfants en difficulté.

Mobilité sociale et inégalités de revenus

Mais les experts de l'OCDE établissent aussi des constats qui replacent la question de la mobilité sociale là où elle doit l'être en priorité. Ils écrivent ainsi : « D'une génération à l'autre les perspectives de mobilité sur l'échelle des revenus sont généralement moins favorables dans les pays caractérisés par de fortes inégalités de revenus, et plus favorables dans les pays où les inégalités sont peu marquées. »

Ils en déduisent des propositions qui nous interpellent, particulièrement dans le contexte social de la France contemporaine : « Pour rééquilibrer les chances, on pourrait envisager de limiter l'évasion fiscale concernant l'impôt sur le patrimoine, les successions et les donations, de concevoir des régimes fiscaux progressifs et adaptés, et de réduire les exonérations fiscales. »

L'OCDE avait déjà établi les mêmes constats dans un rapport précédent, en 2010, selon lequel « les politiques redistributives et de garantie de ressources semblent être accompagnées d'une plus grande mobilité sociale intergénérationnelle ».

Ces travaux nous incitent ainsi à remettre en perspective la question de la relation entre l'école et la mobilité sociale. Avant les inégalités sociales de réussite scolaire, c'est bien le ralentissement

économique qui limite l'accroissement des emplois très qualifiés et donc les opportunités d'ascension sociale. C'est aussi l'aggravation des inégalités sociales qui provoque la marginalisation croissante d'une partie significative de la population et l'empêche d'offrir à ses enfants les moyens de leur autonomie, tant à l'école que dans les processus d'insertion, et par conséquent de leurs chances d'ascension sociale.

Mais, peut-être plus généralement, cette mise en perspective est l'occasion d'interroger la finalité économique que la Ve République a prioritairement affectée à son système scolaire. L'urgence écologique, le vieillissement de la population, le développement des intelligences artificielles, les questions migratoires, la montée des populismes sont autant d'évolutions qui posent désormais des questions éthiques majeures aux démocraties et appellent une nouvelle ambition éducative humaniste qui reste à construire.

Une partie de la jeunesse tente déjà de s'emparer de ces questions. Il serait sans doute temps que l'école les accompagne et redéfinisse des finalités susceptibles de répondre à ces défis, qui détermineront de plus en plus la future insertion des jeunes générations.

Cette tribune est parue dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au Monde, vous pouvez vous inscrire à cette newsletter hebdomadaire en suivant ce lien.

Vincent Troger (maître de conférence en sciences de l'éducation)